



On a poussé des soupirs de soulagement, des « hourras » de joie lorsqu'on a appris que le Bisphénol A allait disparaître de nos cuisines! Mais aujourd'hui, on se rend compte que beaucoup d'industriels l'ont remplacé par son petit frère le Bisphénol S.... Tout aussi suspect, il bénéficie cependant encore de la présomption d'innocence et surtout d'un bien plus grand anonymat... Alors que l'Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire (Anses) s'apprête à sortir un rapport sur les substituts possibles du Bisphénol A, l'Association Santé Environnement France, qui réunit plus de 2 500 médecins, appelle à la réflexion.

Du Bisphénol A au S... Au cours des dix dernières années, les études prouvant la toxicité du fameux Bisphénol A se sont accumulées. Mis en cause, entre autres, dans l'apparition du cancer du sein, de l'obésité, du diabète, mais aussi dans des cas de stérilité, son palmarès chargé a fini par interpellier les consommateurs puis, les décideurs... En 2009, une proposition de loi visant à interdire son utilisation dans les produits destinés à l'alimentation, a été déposée. En 2010, elle fut votée, mais dans une version réduite, se limitant à une suspension de la commercialisation des biberons au Bisphénol A. L'année suivante en 2011, suite à la publication d'un premier rapport de l'Anses, l'Assemblée Nationale a voté quasi unanimement une proposition de loi interdisant la fabrication, l'importation, l'exportation et la mise sur le marché des emballages alimentaires contenant du BPA dès 2014 et dès 2013 dans les contenants alimentaires destinés aux enfants de moins de 3 ans. Nombreux sont donc les industriels qui se sont adaptés en supprimant le Bisphénol A de leur produit, ce qu'ils affichent généralement fièrement, et en le remplaçant par du.... Bisphénol S !

Mais le Bisphénol S, c'est quoi ? *«Le bisphénol S a été très peu étudié. Mais les quelques études qui existent ne sont pas rassurantes, et laissent à penser qu'il s'agit également d'un perturbateur endocrinien »* explique le Dr Pierre Souvet, Président de l'ASEF.

«On a remplacé la peste par le choléra ! Le Bisphénol S moins connu et surtout moins médiatisé, n'effraie pas le consommateur et n'est pas dans le viseur de la loi...Les industriels ne sont même pas tenus d'afficher qu'ils en ont utilisé ! » ajoute le Dr Patrice Halimi, Secrétaire Général de l'ASEF.

Les dangers des cocktails. Le problème c'est que les bisphénols ne sont pas les seuls à poser problème. *« Nous sommes soumis à un tas de produits chimiques polluants en même temps. Nous ne choisissons pas de prendre notre dose de Bisphénol le lundi, notre dose de pesticides le mardi, et notre dose de particules fines le mercredi. Nous y sommes exposés en même temps et tous les jours »* explique les deux médecins. Or, les cancers ou les cas de stérilité ont généralement plusieurs causes : c'est ce qu'on appelle des maladies plurifactorielles. Le développement de ces maladies dépend de plusieurs paramètres : votre profil génétique, la dose de polluants contenue dans le produit, la fréquence à laquelle vous y avez été exposé(e). Une fréquence qui peut être très élevée si vous êtes caissière par exemple et que vous êtes en contact quasi

Bisphénol A ou S : même combat !

Écrit par ASEF

Lundi, 08 Avril 2013 18:57 -

permanent avec les tickets de caisse enduit de Bisphénol A ou S..... .

L'Association Santé Environnement France, qui rassemble aujourd'hui près de 2 500 médecins en France, est devenue incontournable sur les questions de santé-environnement. Elle travaille sur tous les sujets en lien avec la santé et l'environnement: qualité de l'air, ondes électromagnétiques, biodiversité, alimentation, etc. Dans sa démarche d'information, l'ASEF publie des petits guides bio-thématiques à télécharger gratuitement sur son site Internet www.asef-asso.fr.